

**Comment s'authentifier sur
Facebook avec une clé USB
chiffrée ?**

	Comment s'authentifier sur Facebook avec une clé USB chiffrée ?
---	--

Facebook a annoncé le support des clés USB chiffrées, U2F, pour se connecter à son compte sur un ordinateur ou un smartphone.

Marre de retenir les mots de passe ? La réponse est peut-être dans les clés USB sécurisées, autrement appelées U2F (Universal Second Factor). Ce standard a été développé par Google, Yubico et NXP au sein de l'alliance FIDO (Fast Identity Online).

Facebook vient d'annoncer le support de ce type de support pour s'authentifier. Plutôt que de taper un code à caractères multiples en plus d'un mot de passe, l'abonné Facebook saisit ses identifiants et place la clé dans le port USB de son terminal. Il l'active en appuyant sur le bouton central lorsque le réseau social l'y invite.

Déverrouillage en NFC aussi

Disposant de la technologie NFC, il est possible de déverrouiller un compte Facebook sur un smartphone Android à condition d'utiliser les dernières versions de Chrome et Authenticator. Sur la partie PC, la technologie U2F est compatible avec Chrome et Opera. Firefox travaille sur le sujet.

✘ A noter que la clé USB U2F n'est pas une clé traditionnelle, mais bien une clé USB spécifique. Elle se trouve chez des e-commerçants pour une vingtaine d'euros. Cette clé n'est pas à usage unique, elle permet de s'authentifier sur plusieurs autres services comme les services Google (Gmail, etc), GitHub, BitBucket, FastMail, DashLane ou WordPress.

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous accompagner dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation Européen relatif à la protection des données à caractère personnel (RGPD).

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique, Diplômé en Cybercriminalité (Droit, Sécurité de l'information & Informatique légale), Diplômé en Droit de l'Expertise Judiciaire et Risk Manager ISO 27005, spécialisé en Cybercriminalité et en protection des Données à Caractère Personnel.

Par des actions de formation, de sensibilisation ou d'audits dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Réagissez à cet article